

## SYNTHESE DES RESTITUTIONS DES ATELIERS DE CONCERTATION

### ENTREE DE VILLE.

Faut-il utiliser les voies existantes pour desservir le nouveau centre ou créer une voie nouvelle en neutralisant les voies existantes que sont les rues de la Poste, de la Concorde et Richelieu ?

#### ➔ CONSERVER AU MAXIMUM LES VOIRIES EXISTANTES EN LES AMENAGEANT EN ZONE 30 ET NE PAS AMENAGER DE NOUVELLES VOIES MOTORISEES

##### Propositions de limitation de vitesse

- Le zonage proposé, limitant les véhicules à 30 Km/h, est l'aire minimum comprenant, et comprise entre, les rues Richelieu, Belledonne, Concorde et Pré Renaud.
- Envisager des zones 10 dans certains secteurs des rues Richelieu et de la Concorde (école de pré hibou, collège, espace culturel Jean Blanc).
- Sur ces voiries prévoir de véritables aménagements permettant le respect de la limitation de vitesse.

##### Proposition de modification de la circulation

- Réserver la circulation en partie basse de la rue Richelieu exclusivement aux bus et aux urgences.

### PLACE DE L'AUTOMOBILE.

Cette voie nouvelle serait-elle partagée entre la circulation motorisée, les vélos, les piétons et les transports collectifs ? Ou choisit-on de réserver un accès aux véhicules et un autre pour la circulation douce ?

#### ➔ FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX EN REVOYANT ET EN REDUISANT LA PLACE ACCORDEE A LA VOITURE

##### Propositions d'aménagement de voiries existantes

- Sur la partie basse de la rue Richelieu allant du collège à l'école Pré Hibou dont il a été envisagé plus haut d'interdire la circulation aux voitures, reconfigurer les voies existantes en voies mixtes bien identifiables (avec des séparations) en vue d'une bonne circulation piétons, bus et cyclistes.
- Comme il semble difficile de bloquer toute la rue Richelieu, le prestataire essaiera surtout de favoriser les déplacements piétonniers et d'appréhender la dépose des enfants à l'école sous l'angle de la sécurité.
- Relier les écoles, le collège jusqu'au lycée du Granier en aménageant les voiries existantes de manière à créer des liens et non du transit en créant de nouveaux axes de circulation.
- Pour la rue de la Concorde, une option prévoit également une mixité de la voie mais permettant néanmoins un accès aux véhicules.

##### Proposition de voies à créer dans le périmètre défini plus haut

- Une liaison devra être envisagée entre la rue de la Poste et le Super U. Le prestataire devra privilégier l'aménagement de voies essentiellement piétonnes et cyclables mais permettant néanmoins un accès véhicule « exceptionnel » pour les urgences, déménagements... le tracé de ces voies devra prendre en compte les contraintes liées aux habitats et équipements à venir.

## STATIONNEMENT.

Crée-t-on des parcs relais pour maintenir la circulation en périphérie ou intègre-t-on le stationnement dans le quartier ? Comment distinguer les stationnements résidents, clients, visiteurs ? Qu'est-ce qui devra être gratuit ou payant ?

### ➔ PREVOIR UN ECHANGEUR INTERMODAL

#### **Proposition pour l'emplacement d'un pôle d'échanges pour les transports**

- Ce centre intermodal devra être pensé soit le long de l'axe constitué par la rue de la Concorde, tout à proximité de l'espace culturel Jean Blanc, soit de manière plus centrale relativement à la transformation de l'espace du centre ville.

#### **Proposition relative au contenu et aux abords de ce pôle d'échanges**

- Pour être pertinent, cet espace devra être conçu de manière à accueillir un parc-relais (en surface ou en silo) pour les voitures, une vélostation et un pôle d'échanges pour les transports en commun.

#### **Propositions de modifications d'emplacement d'arrêts de bus**

- L'arrêt de bus de la rue de la Concorde devra être repensé en fonction des aménagements liés à l'échangeur intermodal afin d'être efficace et sécurisé.
- L'arrêt de bus de la rue Richelieu pourrait être rapproché de l'éventuelle place qui pourrait voir le jour dans la partie basse de cette rue et mis en lien avec le parking précédemment cité concernant l'école de Pré Hibou.

-

### ➔ ADAPTER LES TYPES DE STATIONNEMENT

#### **Propositions d'emplacements pour des parkings**

- Prévoir un silo à voiture ainsi qu'un espace de stationnement pour les vélos à proximité de l'espace Jean Blanc afin d'affirmer la vocation de pôle d'échanges de transports et de porte du centre ville de ce lieu.
- Envisager une utilisation non exclusive de l'aire de stationnement prévue pour le nouveau boulodrome.
- Réfléchir à un espace de stationnement à proximité de l'école de Pré Hibou – éventuellement à l'emplacement des vestiaires actuels du foot – afin de permettre la dépose des enfants et la desserte de commerces pas si lointains finalement.
- Augmenter la possibilité de stationnement vélo (par arceaux et abris) par l'implantation, de manière homogène, de petites unités sur l'ensemble du centre ville.
- Envisager d'implanter des arrêts minutes le long de la rue de la Concorde pour desservir le collège (et ainsi réserver la rue Richelieu, sur sa partie autorisée aux voitures, uniquement aux riverains et aux enseignants) ; de même, le long de la rue de la Poste pour les commerces du centre ville.

### **Propositions quant à la qualité des parkings**

- Penser en amont l'intégration des parkings dans le paysage du centre ville : tous les parkings devraient être paysagés. Pourquoi ne pas les « verdir » ou les végétaliser.
- Quatre types de parkings peuvent être envisagés pour gérer des situations différentes :
  - le parking relais (destiné à ceux qui garent leur voiture à la Ravoire pour se rendre à Chambéry en transports en commun, Prévoir un silo de stationnement en périphérie comportant un espace réservé aux habitants et pensé de manière à faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.
  - les parkings résidents,
  - les parkings destinés à l'accès aux commerces (25m maximum du premier commerce),  
Prévoir l'implantation de parkings minute ou en zone bleue le long de la rue de la Poste. Faire en sorte d'éviter cependant d'implanter des parkings minute à proximité des habitations, afin de préserver la tranquillité.
  - les parkings périphériques qui devraient permettre d'accueillir le public lors des grandes manifestation mais également de faciliter les accès aux commerces, aux équipements, aux services...
- Prévoir des règlements différenciés en fonction de l'objet de chaque parking (zones bleues, arrêt minute, etc.).
- Pourquoi pas un règlement qui imposerait 3 arbres par habitant afin de contrebalancer le PLU qui annonce 2 places de parking par logement.

### **Propositions annexes quant à l'organisation des circulations en lien avec les parkings**

- Prévoir d'organiser des passages pratiques pour les piétons pour rejoindre les parkings dans le cas de commerces disposés en bandes.
- Prévoir des circulations efficaces permettant de passer devant les commerces (rue de la Concorde) en limitant l'usage des zones à 30 qui ne sont pas favorables à la pérennité des commerces et rendent l'accessibilité plus difficile.

## **VALORISATION DES ATOUTS DU TERRITOIRE.**

Comment faciliter l'accès des promeneurs vers la colline de la Trousse ? Comment créer un lien physique entre le parc de l'Echaud, le bois des Charmilles et l'espace naturel de cette colline ? Comment faire pour que les habitants redécouvrent la rivière de la Mère et ses berges ?

### **➡ AMENAGER ET VALORISER LES BERGES DE LA MERE**

#### **Propositions pour un cheminement le long des berges de la Mère**

- Imaginer le lien entre le city stade et le Gallaz suivant les berges de la Mère.
- Privilégier l'aménagement de la rive gauche, plus appropriée, pour en permettre l'accès aux piétons et aux cycles.

- Imaginer un passage (sous la route des Belledonnes) qui permettrait de prolonger cette voie pour rejoindre un autre tronçon situé entre le Gallaz et le Crest.

#### **Propositions d'éléments pour l'embellissement et l'aménagement des berges de la Mère**

- Préserver la faune et la flore, envisager de planter des arbres de manière à produire également un paysage de qualité.
- Eventuellement, pour la nuit, penser un éclairage modéré pour la sécurité des déplacements (considérer les coûts énergétiques).

#### **Proposition hors périmètre pour un parcours plus conséquent et utile**

- Aménager ce cheminement dans le même esprit jusqu'à Challes-les-Eaux.

-

### **➔ LA COLLINE DE LA TROUSSE**

## **HABITAT.**

Pense-t-on la mixité sociale par immeubles, par montées ou par paliers ? La mixité sociale doit-elle se faire sur chaque palier ? Combien de logements faut-il adapter pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées ? Doit-on réinstaurer les concierges ?

### **➔ PRODUIRE UNE OFFRE (LOGEMENT ET SERVICES) POUR LES PERSONNES AGEES.**

#### **Propositions concernant les équipements à destination des personnes âgées.**

- Imposer un pourcentage de logements adaptés aux personnes âgées et handicapées.
- Envisager la création d'une maison de retraite (à relier aux logements) comportant en même temps un pôle santé et services à la personne âgée.
- Prévoir son emplacement à proximité des autres équipements commerces et services.

-

### **➔ MENER SIMULTANEMENT UN PROGRAMME DE RENOVATION DES BATIMENTS EXISTANTS**

#### **Propositions pour appréhender la question des anciens bâtiments du point de vue énergétique.**

- Produire une réflexion sur la performance énergétique des anciens bâtiments soit menée afin de définir un réel programme définissant les orientations à prendre pour l'améliorer (isolation par l'extérieure, vitrages, etc.).
- Pousser plus loin avec un bilan énergétique de ce qui est déjà construit pour le faire répondre au mieux aux normes du label que l'on va se fixer.

-

### **➔ MAITRISE DES REZ-DE-CHAUSSEE**

#### **Proposition concernant la maîtrise par la puissance publique de zones à enjeux par la puissance publique.**

- Prévoir une politique d'aide et de soutien ou encore des règlements dans les domaines des commerces et des logements adaptés aux personnes âgées et handicapées.

-

#### ➔ FAVORISER LA MIXITE SOCIALE

##### **Proposition relative à la qualité de la mixité.**

- Prévoir la mixité la plus large possible tant sociale qu'intergénérationnelle.

##### **Propositions concernant la mise en œuvre de la mixité.**

- Prévoir cependant des espaces adaptés et modulables pour les personnes âgées, à mobilité réduite et étudiants.
- La répartition de la mixité sociale devra privilégier une mixité sociale au sein de immeuble, par montée (si plusieurs montées) – mixité entre logements sociaux et copropriétaires et pourra même aller plus loin avec une mixité par palier.

-

#### ➔ DENSIFIER

##### **Proposition pour l'appréhension de la densité.**

- Adapter la densité aux orientations prioritaires concernant les performances énergétiques et la qualité de la vie.

### **TAILLE DES IMMEUBLES ET TAILLE DES LOGEMENTS.**

Sachant que si l'on veut plus de surface de vie pour chaque logement, cela signifie plus de hauteur de bâtiment, quelle est la hauteur acceptable pour éviter l'impression de grands ensembles inhumains (3, 4, 5 étages ?).

#### ➔ INTEGRER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DANS L'EXISTANT

##### **Propositions pour envisager ce lien entre bâtis anciens et nouveaux.**

- Travailler sur des formes et surtout des hauteurs pour les nouvelles constructions de manière à ce qu'elles soient transitionnelles par rapport à l'habitat collectif et individuel existant.
- Prévoir une hauteur de bâtiments entre 4 et 5 étages (4 + 1 ou 3 + 1 en décalé qui éliminerait l'aspect masse (pavillon sur toit terrasse)). Attention si commerce en pied d'immeuble à la hauteur de ceux-ci (3 X 5 = 15 m)...
- Penser à prémunir les bâtiments proches des commerces des nuisances sonores qui ne seraient pas arrêtées par les aménagements destinés à limiter au maximum les désagréments liés aux livraisons.

-

#### ➔ OFFRE DE LOGEMENTS DE SURFACE SUPERIEURE A LA MOYENNE

## ENERGIE.

Quel outil de production d'énergie renouvelable choisit-on ? Bois ? Air ? Solaire ? Biomasse ? Géothermie ? Le coût initial d'installation sera plus élevé mais il peut, à plus long terme, permettre au quartier de produire de l'énergie donc, une ressource supplémentaire.

### 👉 LABELLISER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS (OBJECTIF CHIFFRE DE CONSOMMATION ENERGETIQUE)

#### **Remarques et exigences en matière de performance énergétique des bâtiments.**

- La RT (Réglementation Thermique) 2005 en imposant 85 Kwh/m<sup>2</sup>/an est insuffisante.
- Imposer une norme minimale à respecter qui tiennent compte des perspectives ou des projection de ce que sera la RT 2010.
- Des normes plus exigeantes, telles que Minergie (42 Kwh/m<sup>2</sup>/an) et PassivHaus (<15 Kwh/m<sup>2</sup>/an) ; ainsi que des labels, type HQE (Haute Qualité Environnementale) (chaque appartement doit être traversant Nord-Sud) pourraient être appliqués à un certain nombre de bâtiments.
- Les concepts de compacité, d'orientation, d'isolation, de ventilation et de végétation avoisinante sont à généraliser sur l'ensemble du quartier du centre ville.
- Prévoir des aménagements pour rendre les cages d'escalier plus économes en énergie (cages d'escaliers à la lumière du jour).
- De manière générale, appliquer les principes bioclimatiques à l'ensemble des nouveaux bâtiments.

#### **Proposition quant à l'accessibilité des bâtiments ainsi construits.**

- Attention, la conception écologique des bâtiments est une chose mais l'accessibilité financière à ces logements doit être possible pour toutes les catégories sociales (si réseau de chaleur les charges pourraient être diminuées). La conception écologique ne doit pas être réduite parce que tous ne peuvent pas y accéder.

### 👉 UN APPROVISIONNEMENT ENERGETIQUE DURABLE : COMBINER LES UTILISATIONS D'ENERGIE RENOUVELABLE

#### **Propositions de modes de production d'énergie.**

- Une chaufferie bois avec cogénération avec stockage du bois prévu ainsi que des installations solaires (priorité sur la production l'eau chaude sanitaire puis sur la production d'électricité avec des panneaux photovoltaïques).
- Envisager l'utilisation de la géothermie.

#### **Proposition de règlements relatifs à la production énergétique.**

- Le réseau de chaleur pourrait en plus du raccordement des nouveaux bâtiments concerner les anciens ainsi que les bâtiments administratifs. Il pourrait même être envisagé de rendre obligatoire le raccordement des nouveaux bâtiments ainsi que la rénovation des anciens systèmes de chauffage des bâtiments existant.
- Proposition d'une régie communale qui centraliserait la production d'énergie photovoltaïque du quartier et en aurait la gestion. = un seul compteur avec la commune qui conserverait une certaine maîtrise en vue de la privatisation d'EDF. Avec des perspectives de stockage si possible.
- Evocation de la possibilité de placer des capteurs solaires sur le boulodrome et la salle festive pour l'exemplarité.

## TYPE DE COMMERCES ET SERVICES.

Quel type de commerces manque à la commune, car, avec plus d'habitants, de nouveaux commerces pourraient être viables ?

### ➤ ACCUEILLIR D'EVENTUELS NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

#### **Propositions concernant les locaux d'accueil des nouveaux arrivants (commerces et services).**

- Penser en amont l'augmentation du nombre de commerces et de services et prévoir des espaces mixtes potentiellement réservables en pieds d'immeubles.
- Penser, suivant les emplacements au type d'aménagements à prévoir en fonction des commerces pressentis et vice versa (quels types de commerces sur une zone piétonne, réserver les pieds d'immeubles pour des services et professions libérales qui causent moins de nuisances pour les habitations).

#### **Propositions concernant d'autres moyens relatifs à l'accueil de nouveaux commerces.**

- Le foncier pourrait rester propriété de la mairie. Cela en permettrait une gestion plus démocratique (éviter des doublons de commerces). A moduler en fonction du coût.
- Prévoir une aide matérielle ou financière pour de nouvelles implantations de commerces.
- 

### ➤ FAVORISER UNE COHERENCE DANS LA DIVERSITE DE L'OFFRE COMMERCIALE ET DETERMINER LES NOUVEAUX COMMERCES A IMPLANTER

#### **Propositions d'orientation d'aménagements quant au type de commerces et services susceptibles d'être accueillis car relevant d'une offre commerciale de proximité.**

- Pourraient s'intégrer dans le contexte du centre commercial du Val Fleuri : pressing, vidéoclub, étude de notaire, cordonnier, boucherie dans la mesure des clients potentiels, brasserie restaurant pour le passage et l'animation, sandwicherie ...
- Un pôle culturel et intergénérationnel pourrait être renforcé en tirant parti de l'existant notamment en le complétant par un cybercafé, un espace jeune avec jeux électroniques, flippers.

#### **Proposition quant à l'admission des nouveaux commerces.**

- En conservant la mainmise sur les pas de portes, la puissance publique pourrait avoir un rôle majeur pour limiter la concurrence (comme précisé plus haut).
- 

### ➤ RENFORCER L'OFFRE EN SERVICES ET EN EQUIPEMENTS.

#### **Propositions d'aménagements en vue de services et équipements complémentaires.**

- Prévoir l'emplacement d'une crèche et / ou d'une garderie minute à proximité du centre commercial. Que la halte garderie en redeviennent une.
- Conserver le centre social en centre ville.

## CENTRE COMMERCIAL DU VAL FLEURI.

Quel devenir pour le centre commercial existant ? Quels commerces transférer vers une nouvelle tranche du quartier ? Quels commerces de proximité doit-on conserver ? Les commerces doivent-ils se trouver en pieds d'immeubles ou dans une hall commerciale ?

### ➤ GARDER LES COMMERCES GROUPES

- Proposition majeure à relier à chacune des propositions de recomposition ou de transfert du centre commercial.
- Les commerces doivent absolument rester groupés avec des principes de proximité (mitoyenneté), de co-visibilité lorsque vus de l'espace public, etc.
- 

### ➤ OUVRIR LE CENTRE COMMERCIAL SUR L'ESPACE PUBLIC EN LE RECONFIGURANT

**Propositions d'ouverture du centre commercial** actuel (suppression de certaines parties) pour l'ouvrir sur l'espace public.

- Deux options de disposition des commerces sont proposées qui ne sont pas forcément en opposition et dont la base est de s'appuyer au mieux sur les bâtiments existants.
- Les commerces et les services (mairie, etc.) pourraient être disposés en fer à cheval autour de la place de la mairie pour créer une dynamique de « place ».
- Les commerces et les services (mairie, etc.) pourraient être disposés en « banane » dont la partie nord se dirigerait vers l'est, le cœur de la partie à urbaniser pour créer une dynamique de circulation, de cheminement.
- 

### ➤ REFLECHIR UNE NOUVELLE REPARTITION EN TERMES DE POLES (SERVICES / COMMERCES / ADMINISTRATIF / CULTUREL)

**Proposition de polarisation avec proposition de réutilisation du centre commercial à mettre en relation avec la proposition précédente.**

- Le centre commercial déplacé, les bâtiments actuels pourraient être transformés en pôle administratif ; il resterait propriété de la mairie, les locaux auraient de nouvelles fonctions (associations, culture, logement des professions libérales, centre médical (laboratoire, imagerie)).
- Les éléments de cette polarisation comprenant le culturel, le commercial et l'administratif devraient pouvoir conserver une certaine proximité.

**Proposition contre la polarisation** avec des commerces groupés à proximité de la culture et de l'administratif.

- Pas de pôle spécifique, un mélange des commerces et services.
- 

### ➤ REVALORISER L'ESTHETIQUE DES COMMERCES

### **Propositions pour une amélioration de l'esthétique des commerces.**

- Les vitrines pourraient être grandes, tournées vers l'extérieur, en direction de la place de la mairie et de la rue de la Concorde, au regard des passants.
- Les vitrines devront également avoir un certain style.
- L'éclairage et la signalétique lumineuse sont d'une grande importance. Ils sont insuffisants à l'heure actuelle ; il faudra donc appréhender leur amélioration suivant des orientations écologiques, efficaces et attractives.

### **Propositions pour une cohérence sur le ressenti du centre commercial.**

- Il semble important de conserver l'homogénéité des commerces tant au niveau de l'apparence que de l'offre. Il conviendra donc de prévoir une stratégie d'implantation pour canaliser la venue de nouveaux commerces ainsi que des lignes directrices quant à l'aspect extérieur (qui pourront bien sur être déclinées pour chacun).
- Définir un circuit pour les passants (potentiels consommateurs) semble incontournable si l'on veut dynamiser le centre ville de la Ravoire. Cela permettrait également de contribuer à la revalorisation des commerces. Les deux étant intimement liés, il sera nécessaire de travailler l'un en considérant l'autre et vice versa.
- Prévoir des espaces réservés et traités de manière à **limiter les nuisances liées aux livraisons.**

### **Propositions quant à la qualité et au fonctionnement des espaces dédiés aux livraisons**

- Penser en amont la conception et dans la réalisation de ces espaces afin d'en accroître la performance en matière d'éviction des nuisances sonores ; il va de soi que faciliter les manœuvres des véhicules de livraison participent également à cette question.
- Produire des aménagements permettant l'usage exclusif des zones de déchargement et de livraison afin d'interdire ces accès aux autres véhicules.
- Il semble également indispensable de prévoir les aménagements connexes en relation avec les créneaux horaires des livraisons qui auront été pensés dans le but de limiter les nuisances.

### **Proposition quant au traitement des habitations environnantes**

- Les habitations devront elles aussi être pensées en relation avec les commerces et des efforts devront être produit pour que leur structure elle-même participe à les prémunir contre le bruit.

## **LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE ET ESPACES PUBLICS.**

Comment peut-on embellir la place de l'Hôtel de ville ? Souhaite-t-on créer un espace vert, des jeux, des jardins, des terrasses de cafés ?

### **Propositions d'éléments et de postures pour une « nouvelle place de la mairie »**

- Produire une place d'une bonne taille, allant de la mairie à l'espace culturel Jean Blanc, et de forme cohérente ; ce qui revient à évincer le parking du bureau de tabac.
- Créer un plateau piétonnier entre la mairie et l'espace culturel Jean Blanc.

- Produire une place qui constitue un liant entre les structures qui la bordent ; donc aborder l'intégration du collège et à sa relation avec la place.
- Bien penser l'ouverture de la place afin qu'elle puisse constituer un lieux offrant des points de vues, de belles perspectives.
- Dans le même sens, essayer de trouver le meilleur emplacement et le plus symbolique pour la mise en valeur du monument aux morts qui est actuellement sis dans la place.

#### **Propositions d'espaces dédiés sis dans la « nouvelle place de la mairie »**

- Envisager le traitement d'une partie de cette place pour en faciliter l'appropriation par les plus jeunes (jeux d'enfants, jardins, etc.).
- Envisager le traitement de tout ou partie de la place de manière à ce que des festivités et autres manifestations puissent s'y tenir.

#### **Propositions relative à la possibilité de créer une autre place**

- Envisager la création d'un plateau ou d'une place sur la partie basse de la rue Richelieu, qui permettrait de faire le lien entre les deux espaces définis actuellement par le terrain de foot et le terrain de rugby.
- Traiter ce nouvel espace dans le même esprit que la place de la mairie.

### **➡ EMBELLIR CES ESPACES**

#### **Propositions relative à la création des espaces verts**

- Végétalisation du centre ville comme élément clé, principe fondateur de l'identité du lieu.
- Réseau d'espaces verts, de taille variable, disséminés sur l'ensemble du centre ville.
- Penser de grands bassins qui, plus ou moins à proximité des bâtiments, permettraient, au delà de conférer une dimension esthétique au centre ville, de constituer un moyen de drainer les eaux pluviales (Pourquoi pas le bassin des Tuileries ?).

### **➡ AMELIORER LA QUALITE DES ESPACES PUBLICS AFFERENTS**

#### **Propositions relatives à un plus qualitatif des espaces publics desservants le centre commercial.**

- Aménager des espaces verts attractifs, conviviaux, fonctionnels et intergénérationnels.
- Considérer l'eau comme un élément emblématique de la Ravoire et produire des ornements de type fontaines ou bassins.
- Multiplier les espaces verts et pourquoi pas un grand espace vert sur la place de la mairie en relation avec les commerces.
- Produire des aménagements paysagers de qualité comprenant des jeux pour enfants, des espaces pour les plus petits tout en permettant la cohabitation des différentes fonctions avec un embellissement sur le thème de l'eau et de l'art.
- Prévoir également des cheminements piétonniers, des voies cyclables pour desservir les commerces et l'administration

## DEVENIR DES ECOLES.

Aujourd'hui, les écoles du Vallon fleuri et du Pré Hibou ont une capacité suffisante, mais sont déséquilibrées. Doit-on repenser la carte scolaire ? Diviser les deux écoles en une section maternelle et une primaire avec un système de transport scolaire local pour les accompagner ?

## FORME ARCHITECTURALE.

Quelle image pour les façades des futurs immeubles donnant sur la rue ?

Quelle image pour les logements tournés sur l'arrière des bâtiments ? Quel type de matériaux pour rompre l'unité du bâti et éviter de faire des blocs ?

## DYNAMISER.

Face au vieillissement de la population, comment peut-on rajeunir et redynamiser le centre ville ?

### ➤ ATTIRER UNE PLUS LARGE CLIENTELE ET LA PERENNISER

#### Propositions concernant l'identification géographique du centre commercial et du centre ville.

- Produire une signalétique adaptée depuis RN6 jusqu'à la rue des Belledonnes.
- Propositions relatives à la création d'éléments fédérateurs susceptibles de constituer par leur seule présence une attractivité sur le centre ville et le centre commercial.
- Imaginer un équipement spécifique de type centre nautique avec diversité des activités ludiques, pourquoi pas de la thalassothérapie, bowling.

### ➤ PREVOIR DES EQUIPEMENTS, COMMERCE ET SERVICES EN DIRECTION DES JEUNES ET DES ASSOCIATIONS.

#### Propositions en matière d'équipements en direction des jeunes.

- Imaginer un pôle jeune comprenant une MJC, une médiathèque, un cybercafé, des salles pour les associations, des locaux de rassemblement pour les jeunes (ateliers mécanique, informatique, à adapter en fonction des projets).
- Prévoir ce type d'équipement à proximité de l'hôtel de ville et de l'ECJB.
- Envisager des équipements plus transversaux en terme de mixité intergénérationnelle de type piscine couverte, terrain de jeu, vélo.
- Imaginer également d'autres types d'équipements en fonction des propositions des lycéens.

## TISSU URBAIN.

Comment relier le centre-ville avec les quartiers existants (Gallaz, Pré joli, Peysse, Genetais) ? Comment relier le centre-ville de La Ravoire aux autres communes à l'échelle de l'agglomération chambérienne et à celle de la Savoie ?

## ➤ REFLEXIONS HORS PERIMETRE OU HORS CADRE POUR ALLER PLUS LOIN

- Penser à un parcours sécurisé reliant le centre ville au lycée du Granier par la rue de la Genetais et / ou le chemin des Barreaux.
- Penser conjointement un parcours cyclable permettant aux lycéens de se rendre au centre ville.
- Avoir une réflexion sur des parcours sécurisés cyclo piétons à une échelle plus large pour les éloigner des voies circulantes (tirer partie de la rue des Carpinelles).

## IDENTITE RAVOIRIENNE.

Enfin et surtout, comment vous représentez-vous La Ravoire dans 20 ans, en Savoie et dans l'agglomération : elle assumera naturellement des responsabilités de petite ville qui accroîtra ses services à la population mais elle devra préserver son identité sociale puisque, à chaque fois que La Ravoire a grandi, elle a su conserver son esprit de "village".

## ➤ LES 5 PILIERS DE LA RAVOIRE

- Un éco centre ville : sur tous les plans. Avec des principes forts : l'environnement, la priorité énergétique, la dimension sociale.
- La mixité sociale
- Les performances énergétiques des bâtiments et la production d'énergie renouvelable
- L'éco-exemplarité de la commune. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics existants et être particulièrement exigeant sur ceux à venir.
- La diversité architecturale dans la cohérence urbaine. Produire de la diversité dans l'élaboration des bâtiments tout en restant dans la cohérence urbanistique d'un quartier.

## ➤ FAVORISER L'IMPLICATION CITOYENNE ET DONNER DE LA LIBERTE

### Propositions quant aux modalités de la mise en œuvre de l'implication citoyenne.

- Imaginer des appels à projets pour construire des résidences collectives. Ces derniers permettraient d'attirer des groupes de projets souhaitant s'investir dans leur projet d'habitat. Ils permettraient d'aller plus loin dans des objectifs de mixité.
- Ne pas oublier d'élargir aux enfants en particulier en lien avec les questions sur l'identité ravoirienne.

## LES LYCEENS DU GRANIER